

INFO NAO – 17/11/2023
Caisse d'Épargne Normandie

Prime de Partage de la Valeur (PPV) : 1 M€

La direction propose de répartir 1M€ à l'ensemble des salariés sous la forme :

- D'une PPV **d'un montant de 700 € pour les rémunérations inférieures à 42 K€** (salaire de base brut X13), soit 70% des salariés de la CEN.
- D'une PPV **d'un montant de 500 € pour les rémunérations supérieures à 42 K€** (salaire de base brut X13)

Les organisations syndicales, au regard du contexte économique et des efforts fournis chaque jour par les salariés de l'entreprise ont revendiqué :

- **Un montant de 2 M€ à répartir aux salariés en conservant une répartition à deux niveaux, les rémunérations inférieures et supérieures à 42 K€.**

La direction nous annoncera sa décision le 28 novembre 2023.

Restez en contact avec le fil d'actualité sur notre application.

⊗ **Avec l'Application**  Syndicat Unifié-UNSA Actualités

↳ Télécharger via :

- QR code
- App Store
- Google Play

